

DAJI/2023/Décision/Tarifs/11

Décision portant approbation du tarif du colloque
« Crise climatique, crises sociales : Résilience et ruptures » - LPS

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu la délibération n°2020/01/14-02-CA du conseil d'administration en date du 14 janvier 2020 donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

Considérant que le laboratoire LPS a présenté, le 21 février 2023, une demande d'approbation de tarif d'inscription pour un colloque,

DÉCIDE

Article 1 :

Sont approuvés les tarifs d'inscription au colloque « *Crise climatique, crises sociales : Résilience et ruptures* ».

Ce colloque aura lieu du 31 mai au 2 juin 2023 à la Maison de la Recherche, bâtiment Multimédia, 29 Avenue Robert Schuman, Aix-en-Provence.

Les inscriptions se dérouleront du 10 janvier au 3 juin 2023.

Les tarifs d'inscription sont ainsi définis :

Catégories	Montant hors taxes	Montant TTC
Enseignants-chercheurs	109 €	120 €
Étudiants	63€	70€
Repas du colloque	16€	18€
Membres association ARPEN	45€	50€
Personnel AMU hors repas	Gratuité	
Editeurs	227€	250€
Personnel AMU avec repas	16€	18€

Article 2 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 22 février 2023

Eric BERTON

Président d'Aix-Marseille Université

